COMITE CENTRAL AMPLIFIE DE LA "JEUNESSE COMMUNISTE IBERIQUE"

Les 29, 30 et 31 Janvier s'est tenu à Barcelone le Comité Central Amplifié de la Jeunesse Communiste Iberique, organisation des jeunes du P. O. U. M. Plus de 200 délégués venus de Catalogne, d'Aragon, du Levant et de Madrid représentaient l'élite de la jeunesse révolutionnaire d'Espagne.

Nous donnons ci-dessous un bref compte-rendu des résolutions adoptées.

Les jeunes ouvriers et paysans espagnols se trouvent devant de grâves problémes. Après la capitulation des jeunesses socialistes et communistes unifiées, qui réclament l'union avec les catholiques et les sympathisants fascistes ayant comme mot d'ordre: Le Front de la Jeunesse, il ne reste plus que deux ôrganisations révolutionnaires des jeunes, les Jeunesses Libertares et la J. C. I. dont le mot d'ordre doit être: Front de la Jeunesse Ouvrière Révolutionnaire.

La J. C. I. groupe en Catalogne plus de 10.000 membres. Ses miliciens combattent au nombre de 4.000 sur le front d'Aragon et de Madrid. Elle dispose d'un vaste réseau de presse qui diffuse ses mots d'ordre dans toutes les rég'ons de l'Espagne ouvrière. Son organe central «Juventud Comunista» hebdomadaire tire à plus de 16.000, l'ensemble des publications atteint 40.000 exemplaires. Ces chiffres donnent une idée de l'importance de la J. C. I. et de l'influence qu'elle a acquise sur la masse ouvrière.

La J. C. 1. demande la création d'une armée révolutionnaire sur la base de comités de soldat_s et non pas comme les réformistes le préconisent, la création d'une armée régulière.

La J. C. I. exige le maintien des organismes sortis spontanément de la classe ouvrière pendant les premiers jours de la lutte, c'est à dire les comités et les patrouilles de contrôle, com-

prenant des représentations des différents secteurs prolétariens, germes de la future démocratie ouvrière et unique garantie de l'ordre révolutionnaire.

La J. C. I. demande l'extention à toute l'Espagne de la loi adoptée par la Généralité de Catalogne sur la proposition de l'ancien conseiller à la Justice, notre camarade André Nin: Loi donnant les droits politiques, civils et juridiques aux jeunes travailleurs a partir de 18 ans.

La J. C. I. compte sur ses membres de la jeunesse paysanne pour créer dans les campagnes un état d'esprit favorable au travail collectif.

Les jeunes ouvriers sont appelés également à imposer les mots d'ordres révolutionnaires dans la domaine de la culture et a créer ainsi une véritable culture de classe. Ce sont eux qui, libre des vices du réformisme, doivent mener contre la culture bourgeoise la lutte la plus acharnée.

La J. C. I. a donné par les résolutions approuvées par son C. C. A. une preuve de plus de la compréhension de la révolution par les jeunes travailleurs et a démontré la manière dont ils entendent résoudre les problèmes spécifiques à la jeunesse.

Le C. C. A. s'est clos par un meeting au Grand Price à Barcelone, meeting qui à réuni des milliers de jeunes travailleurs et auquel prirent la parole les camarades: Pilar Santiago, Pallace, Rodríguez, Roc, Sanders au nom du Bureau international des Jeunesses Révolutionnaires et Solano secrétaire général de la J. C. I. Le meeting était présidé par Nin secrétaire général du P.O.U.M.

La J. C. I. est à l'avant-garde de la révolution espagnole. Elle a donné ses meilleurs militants à la révolution et continuera à les donner pour le tr'omphe de la révolution prolétarienne et socialisée.

